



Paris, le 24 JUIN 2011

LE GARDE DES SCAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

Monsieur le Député,

*Cher Eric,*

La réforme de la carte judiciaire, engagée en juin 2007, s'est achevée au 31 décembre 2010. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 819 juridictions sont en exercice contre 1206 avant la réforme : au total, 401 juridictions ont été supprimées et 14 créées.

Pour accompagner cette réforme et préserver une relation de proximité, à laquelle je suis particulièrement attaché, la chancellerie a veillé à maintenir des implantations judiciaires dans les communes perdant leur tribunal de grande instance et à mettre en place un budget spécifique de 375 millions d'euros sur 5 ans pour permettre de réaliser les travaux de restructuration et de rénovation nécessaires dans les juridictions.

Comme vous le savez, la juridiction de Colmar a été concernée par la réforme de la carte judiciaire avec la suppression du tribunal d'instance de Ribeauvillé et des greffes détachés de Munster et Kaisersberg, ainsi qu'avec le regroupement des bureaux fonciers et des conseils de prud'hommes de Guebwiller et Sélestat.

Afin de favoriser cette évolution, certaines opérations immobilières vont être réalisées. Elles seront de nature à garantir un bon fonctionnement de la Justice.

Aussi, j'ai le plaisir de vous indiquer que les juridictions de Colmar doivent bénéficier de travaux de restructuration lourde ainsi que de mises en conformité incendie et accessibilité pour un montant global de 1 750 000 €. Les travaux devraient débiter dans le courant du deuxième trimestre 2011 et seront intégralement financés par le ministère de la justice et des libertés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Michel Mercier*  
Michel MERCIER

Monsieur Eric STRAUMANN  
Député du Haut Rhin  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 - Paris Cedex 07 SP